



**Gabriel Gaston BIREAU**

**Numéro matricule au recrutement :** 902

**Né le :** 29 janvier 1893 à Savignac sur l'Isle

**De :** André Bireau

**Profession :** marin

**Et de :** Marie Bardeau

**Profession :** journalière

**Frères et sœurs :** Georgette et Georges (Mort pour la France)

**Domiciliés :** au Port de Savignac

**Epouse :**

**Profession :**

**Enfants :**

**Mort pour la France :** 5 septembre 1914 à Crépy (Aisne)

**Inhumé :** à Crépy

**Jugement pour l'obtention de la mention « Mort pour la France » :** 27 août 1920

**Par le tribunal de :** Libourne

**Jugement transcrit :** 17 octobre 1920 à Savignac de l'Isle

**Genre de mort :** tué à l'ennemi

**Grade :** soldat

**Domicile :**

**Profession avant la mobilisation :** agriculteur

**Signalement (fiche matricule) :** cheveux : noirs, sourcils : marron, yeux : clair, front : moyen, nez : rectiligne, taille : 1m66, degré d'instruction générale : 3.

**Décision du conseil de révision et motifs**

*Classé sous le n°14 de la liste du canton de Guîtres - Classé dans la 3ème partie de la liste en 1913.*

**Détail des services et mutations diverses :**

- Engagé volontaire pour 3 ans le 8 septembre 1913 à la mairie de Guîtres (Gironde) pour le 123<sup>e</sup> RI. Arrivé au corps et soldat de 2<sup>e</sup> classe le 15 septembre 1913.
- Disparu le 29 août 1914 à Origny (Oise). Avis du ministère en date du 5 juin 1915

**Campagnes :**

- Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 29 août 1914

**Corps d'affectation :**

- Armée d'active : 123<sup>e</sup> RI – Disparu

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BIREAU**

Prénoms *Gabriel, Gaston*

Grade *Soldat*

Corps *129<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie*

N° Matricule. { *5588* au Corps. — Cl. *1913*  
*902* au Recrutement *de Libourne*

Mort pour la France le *5 septembre 1914* à *Crépy*  
à *inhumé à Crépy* (disus)

Genre de mort *tue à l'ennemi*

---

Né le *29 Janvier 1893*  
à *Savignac s/M* Département *de la Gironde*

Arr<sup>t</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

---

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le *27 août 1920*  
par le Tribunal de *Libourne*  
acte ou jugement transcrit le *17 octobre 1920*  
à *Savignac s/M (Gironde)*

N° du registre d'état civil.....

LA FICHE MATRICULE

COPIE

Nom : *Bureau*  
 Prénoms : *Gabriel Gaston* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *902*  
 Classe de mobilisation : *49 13 1913*

**ÉTAT CIVIL.**  
 Né le *29 Janvier 1893* à *Savignac / P. Isle*, canton de *Guîtres*, département de *la Gironde*, résidant à *Savignac / P. Isle*, canton de *Guîtres*, département de *la Gironde*, profession d' *agriculteur*, fils d' *André* et de *Bérceau Marie*, domiciliés à *Savignac / P. Isle*, canton de *Guîtres*, département de *la Gironde*  
 Marié à :

**SIGNALEMENT.**  
 Cheveux *noirs*, Yeux *noir clair*  
 Front *moyen*, Nez *rectiligne*  
 Visage : Renseignements physiologiques complémentaires :  
 Taille : 1 mètre *66* centimètres.  
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.  
 Marques particulières :

Degré d' instruction : *3*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>103<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie Disparu</i>		<i>5588</i>
Armée active.		
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

*Engagé volontaire pour trois ans le 8 septembre 1913 à la mairie de Guîtres/Gironde pour le 103<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie. Arrivé au corps et soldat v. d. le 15 septembre 1913. Disparu le 29 août 1914 à Origney (Oise). Avis du Ministre en date du 5 juin 1915.*

*Jeune marié de 16 ans époux à H. Bureau le 21-11-17.*

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domicile. R. résidence.

**ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.**

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<i>Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 29 août 1914.</i>	

PÉRIODES D'EXERCICES.	ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
Réserve. ...	1 <sup>re</sup> dans 1	, du	au	
	2 <sup>e</sup> dans 1	, du	au	
	Supplémentaires	dans 1	, du	au
Armée territoriale.	1 <sup>re</sup> dans 1	, du	au	
	Supplémentaires	dans 1	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au	
	Du		au	

*8 septembre 1916 1<sup>er</sup> oct. 1927 1<sup>er</sup> oct. 1924 8 sept. 1931*

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

COPIE